

Détecteur de mouvement extérieur 10 A



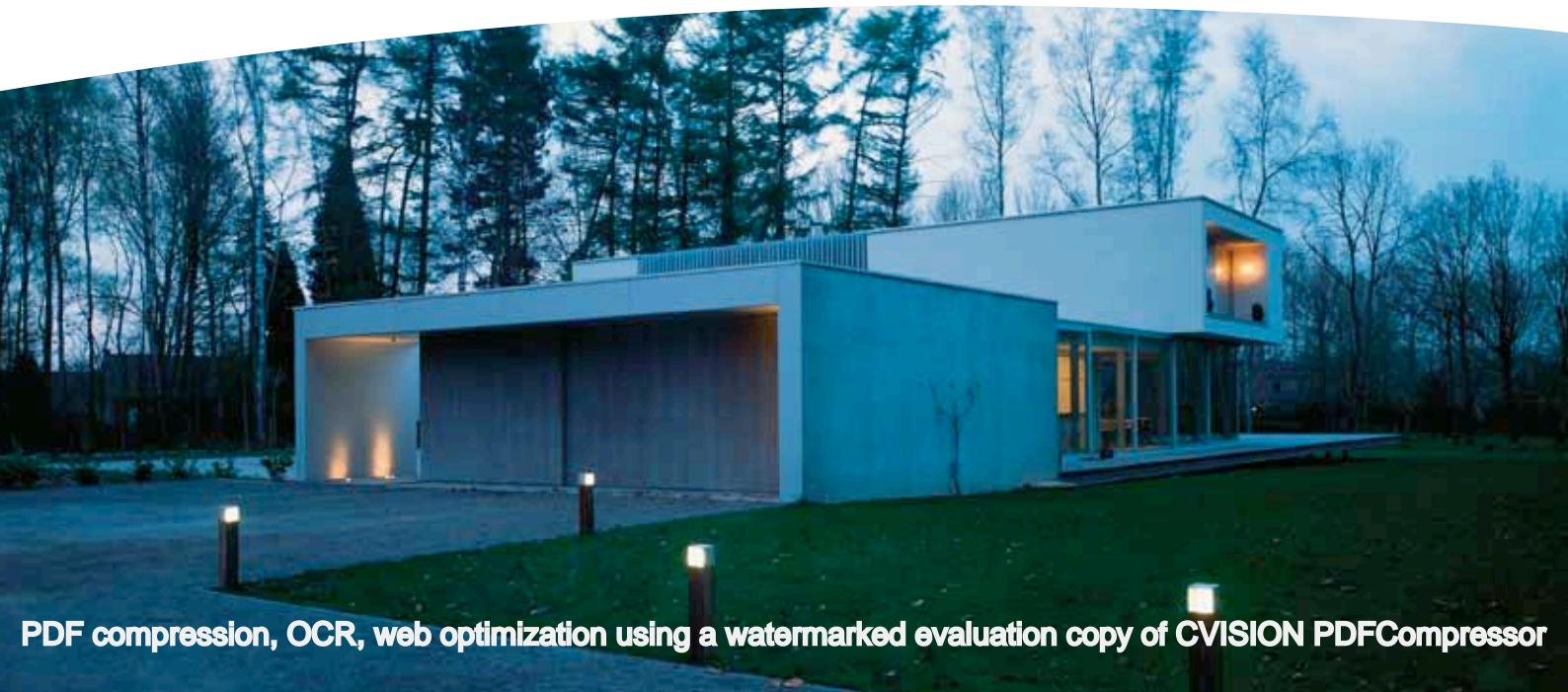
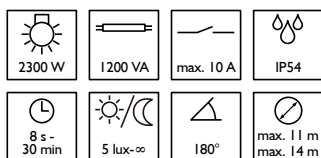
Détecteur de mouvement extérieur 180°, 230 Vac, pour montage en saillie sur cloisons et murs

- Durable
- Fonctionnel
- Élégant
- Installation simple
- Économie d'énergie
- Confort supérieur
- Meilleure protection contre le cambriolage



Interrupteur automatique à utiliser dans les allées, les abris-garages, les jardins, ...

- Le détecteur de mouvement extérieur est muni d'un capteur de lumière intégré : l'éclairage ne s'allume que si le détecteur détecte un mouvement dans la portée de détection et si le niveau de luminosité naturelle est inférieur à la valeur LUX programmée.
- L'éclairage reste allumé tant qu'un mouvement est détecté.
- La minuterie intégrée permet de régler la temporisation de déconnexion souhaitée. L'éclairage restera ainsi allumé pendant la durée de déconnexion réglée après que le dernier mouvement a été détecté.
- La lentille du capteur peut être recouverte à l'aide du masque d'obturation fourni afin de diviser la zone de détection. Le masque d'obturation peut être adapté selon la portée souhaitée.



Données techniques

Codes de référence :	350-20058 (White)
	350-20158 (Anthracite)
Dimensions :	125 x 72 x 63 mm (HxLxP)
Tension d'alimentation :	230 Vac \pm 10%
Consommation de courant :	0,6 W
Contact relais :	NO (max. 10 A), sensible à la lumière et au mouvement
Charge maximale :	lampes à incandescence (2300 W)
	lampes halogènes 230 V (2300 W)
	toutes les lampes halogènes basse tension (2300 VA)
	lampes fluorescentes (non compensées) (1200 VA)
	lampes à économie d'énergie (CFLi) (1200 VA)
Capacité de commutation maximale :	140 μ F
Courant d'allumage maximal :	80 A/20 ms
Angle de détection :	180°
Portée de détection :	en demi-cercle, jusqu'à 14 m (350-20058) (à une hauteur de 2,5 m)
	en demi-cercle, jusqu'à 11 m (350-20158) (à une hauteur de 2,5 m)
Hauteur de montage :	2 – 3 m
Sensibilité à la lumière :	5 lux – ∞
Temporisation de déconnexion :	8 s – 30 min
Degré de protection :	IP54
Classe de protection :	appareils de classe II
Température ambiante :	-20 – 45°C
Câblage :	3 x 1,5 mm ²
Opercule de câble :	2 x 12,5 mm
Agrément :	marquage CE, conforme à la norme EN 60669-2-11

